

## AIDE À LA TRADUCTION

### Prolongement de l'aide exceptionnelle du CNL à la traduction de/vers les langues indiennes

Dans le cadre de l'invitation d'honneur de l'Inde à Livre Paris en 2020, reportée en 2021, le Centre national du livre (CNL) a souhaité encourager la traduction d'ouvrages de et vers les langues indiennes. En prolongeant cette décision prise en 2019 jusqu'en 2021, le CNL accompagne les professionnels français et indiens dans l'intensification de leurs échanges au profit d'une plus grande diversité culturelle dans la production éditoriale française, d'une part, et du rayonnement du livre français d'autre part.

#### 1. Une aide exceptionnelle à la traduction de/vers les langues indiennes prolongée jusqu'en 2021.

Vincent Monadé, président du CNL, a porté **le taux de subvention aux éditeurs pour la traduction d'ouvrages en langues indiennes** (langues reconnues par la Constitution de la République d'Inde, anglais inclus lorsque le projet concerne la traduction d'une œuvre d'un auteur indien publié en Inde) **vers le français**, ainsi que **le taux de subvention aux éditeurs pour la traduction d'ouvrages français vers les langues indiennes** (langues reconnues par la Constitution de la République d'Inde, anglais inclus lorsque les droits de l'œuvre française sont destinés au marché indien), à 70% pour les projets examinés en commission au cours des années 2019, 2020 et 2021.

Les critères d'éligibilité et d'examen des dossiers sont inchangés, conformément au règlement des aides 2019.

#### 2. Des échanges éditoriaux entre la France et l'Inde à encourager.

En 2017, le marché du livre en Inde était estimé à 6,7 milliards de dollars. Ce chiffre d'affaires serait très majoritairement réalisé sur les ventes de titres en langue anglaise : ces dernières représentaient environ 55% du chiffre d'affaires. Les ouvrages en Hindi représenteraient 35% des ventes en valeur, suivi par les ouvrages en Malayalam (parlé au Kérala) et en Bengali (parlé notamment au Bengale occidental).

Le potentiel du marché indien pour les éditeurs francophones désireux de céder les droits des œuvres de leur catalogue pour le marché indien est donc très important.

Le 29 septembre 2020

En 2018, les éditeurs français ont ainsi cédé 19 titres pour une traduction en langue anglaise à destination du marché indien, et 74 pour une traduction en langue Hindi.

Ces résultats sont à encourager. C'est pourquoi le CNL souhaite accompagner la traduction d'ouvrages français en langues indiennes.

L'invitation d'honneur de l'Inde à Livre Paris sera l'occasion de mettre en lumière le dynamisme de la production éditoriale indienne et d'encourager les échanges éditoriaux entre la France et l'Inde.

### **3. Le CNL soutient la traduction et les traducteurs.**

Acteur majeur de la diversité culturelle et littéraire à travers les aides qu'il accorde aux professionnels de la chaîne du livre, le CNL compte parmi ses dispositifs des subventions à destination des éditeurs pour la traduction du français vers les langues étrangères ou des langues étrangères vers le français. Dans le cadre de sa mission, le CNL attribue également des bourses de séjour aux traducteurs du français vers les langues étrangères ou des langues étrangères vers le français.

Chaque année, plus de 500 projets de traduction à partir du ou vers le français sont soutenus par le CNL.

**En savoir plus sur les aides à la traduction du CNL**

**[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)**

[Sources : Bureau international de l'édition française, *L'édition en Inde*, fév. 2020] et Rapport d'activité du CNL 2019]

---

**Contact presse :**  
Couderc Olivier – [olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr](mailto:olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr)  
01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

**Centre national du livre – 53, rue de Verneuil**  
**75343 Paris Cedex 07**  
**[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)**

